



1^{er} mai, journée internationale de luttes et de revendications des travailleuses et des travailleurs

A l'occasion du 1^{er} mai, journée internationale de luttes et de revendications, les organisations syndicales CGT, CNT, FO, FSU, Solidaires du bassin d'Aubenas, appellent les salarié-es, actif-ve-s, chômeur-ses ou retraité-e-s à se mobiliser et à manifester pour la satisfaction de leurs revendications, pour un monde plus juste, plus solidaire et plus durable.

Depuis plus d'un an maintenant, le gouvernement, prenant prétexte la pandémie de Covid (bien réelle), prolonge indéfiniment l'état d'urgence sanitaire, (qui n'a de sanitaire que le nom), pour limiter nos droits les plus élémentaires et tenter d'empêcher toute mobilisation des travailleurs et de leurs organisations.

Aussi pour les organisations syndicales, CGT, CNT, FO, FSU, Solidaires du bassin d'Aubenas, il est urgent d'agir et le 1^{er} Mai doit être l'occasion de se mobiliser.

- Pour la défense des services publics, en exigeant l'arrêt des suppressions de postes et la création des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. En particulier à l'hôpital en exigeant l'arrêt des fermetures de lits et de services et le rétablissement de tous les moyens qui ont été supprimés depuis des années : 21020 lits supprimés entre 2013 et 2019 dont 7500 par le gouvernement Macron ;
- Pour la levée des brevets sur les vaccins et la production de génériques à prix coûtant en quantité suffisante permettant à toutes celles et ceux qui le souhaitent de se faire vacciner ;
- Pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage qui réduit drastiquement les droits des demandeuses et demandeurs d'emploi et qui pénalisera en particulier les plus précaires ;
- Pour l'abandon définitif de la réforme des retraites ;
- Pour l'arrêt des plans de licenciement ;
- Pour la réouverture immédiate de tous les lieux de culture ;
- Pour le rétablissement des libertés individuelles et collectives par la levée de l'état d'urgence sanitaire et l'abrogation de la loi « sécurité globale » et des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage
- Pour l'abandon du projet de loi sur « les séparatismes »
- Pour l'augmentation générale des salaires et pensions

A l'heure où nous célébrons le 150^{ème} anniversaire de la COMMUNE DE PARIS, qui vit le peuple se dresser contre la pauvreté, la tyrannie et l'injustice ;

Pour être fidèle aux communards qui ont versé leur sang
Faisons du 1^{er} Mai 2021 un point de départ pour la reconquête de tous nos droits et la satisfaction de toutes nos revendications, pour un monde plus juste et fraternel.

Manifestation, samedi 1^{er} Mai 10 heures Agora Champ de Mars.